



FRANCE  
PATRIMOINES  
& TERRITOIRES  
D'EXCEPTION

CIRCULATION DE L'EXPOSITION

DOSSIER TECHNIQUE

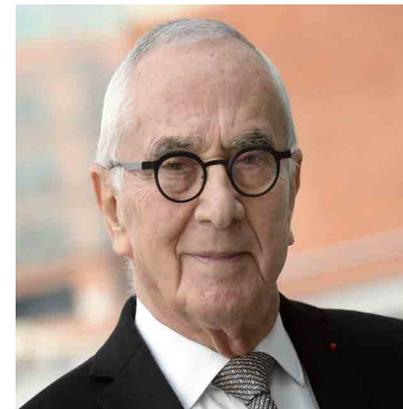




# L'ÉDITO

## Martin Malvy

Président de France. Patrimoines  
& Territoires d'exception



« Un visiteur sur deux choisit notre pays comme destination touristique, attiré par son patrimoine, sa culture, ses paysages. Toutes les villes, de la plus petite à la plus grande commune, tous les sites et espaces protégés, qui constituent le réseau de l'association France. Patrimoines & Territoires d'exception se distinguent par l'héritage reçu, leur détermination à le protéger, le transmettre et le faire vivre.

Centres anciens, habitats modestes, palais majestueux, espaces publics, paysages naturels, traditions, métiers d'art, cultures, architectures, de l'antiquité à nos jours, à la rencontre de celles ou ceux qui ont dessiné, imaginé, construit, commandé ou habité ; c'est le voyage auquel nous vous invitons. Celui que nos sept réseaux, réunis sous une même bannière, vous proposent de faire à travers les 2 000 lieux qu'ils réunissent et où se confondent indéfiniment le génie des artisans et l'histoire de France.

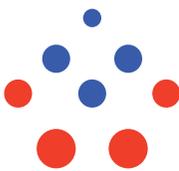
Le voyage pour lequel ces mêmes collectivités vous donnent rendez-vous, avec leurs services du Patrimoine, leurs structures dédiées, leurs offices de tourisme, leurs accompagnateurs, leurs guides... avec un souci permanent, et seul cohérent, d'inclure le développement durable et le respect de l'environnement dans chacune de leurs pratiques.

Pour nous, enfin, un projet que le Sénat et son Président nous ont permis d'exprimer, qui consiste à redire chaque jour combien respecter ces patrimoines, les mettre en valeur, instruire à partir de leur exemple, équivaut, au-delà de la seule esthétique et de nos identités, à conforter la double et complémentaire économie de la culture et du tourisme. »

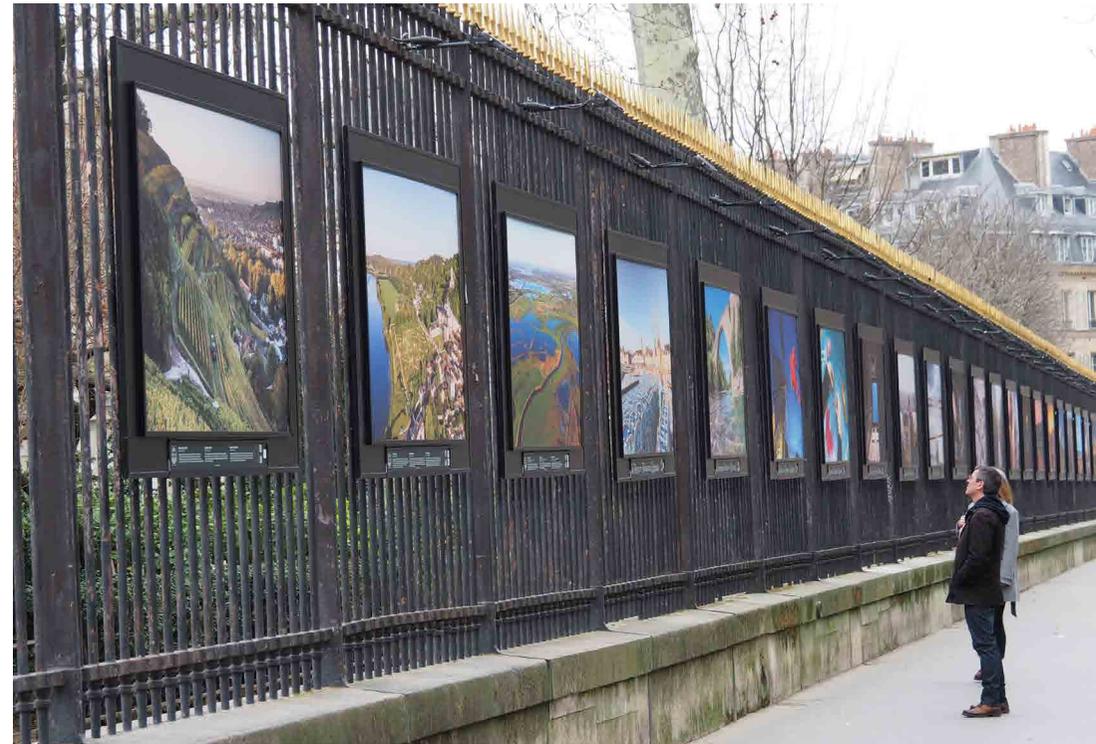


# SOM- MAIRE

<b>EDITO</b>	<b>2</b>
<b>L'EXPOSITION</b>	<b>4</b>
- Les multiples visages du patrimoine français	5
- La sensibilité comme choix artistique	6
- Le témoignage d'un tourisme plus responsable	7
- Médiation sonore	8
- Les territoires exposés	9
<b>CIRCULATION DE L'EXPOSITION</b>	<b>21</b>
- Caractéristiques techniques de l'exposition	22
- Emprunter l'exposition	23
- Ré-éditer l'exposition	24
- Les différents formats d'exposition	25
- Législation et droits photos	26
<b>A PROPOS</b>	<b>28</b>
- France. Patrimoines & Territoires d'exception	29
- Les sept réseaux fondateurs	30
- Gouvernance	37
- Partenaires	38
- Production de l'exposition	40
- Contact	41



# L'EXPOSITION





**LES  
MULTIPLES  
VISAGES DU  
PATRIMOINE  
FRANCAIS**

---



Le Sénat et l'association France. Patrimoines & Territoires d'exception présentent du 5 mars au 3 juillet 2022 une exposition dessinant les multiples visages des sites patrimoniaux et espaces naturels de France. Sous le prisme des 81 photographies accrochées sur les grilles du Jardin du Luxembourg, la diversité et la richesse de ces lieux d'exception se dévoilent tour à tour et invitent le public au dépaysement.

La fraîcheur d'un matin d'automne dans la vallée de la Vézère, le travail précis du gantier de Millau, les ruelles étroites de Serres ou encore une promenade le long du quai des Carmes à Angers sont autant d'occasions de se laisser surprendre par les nombreux trésors patrimoniaux de la France. À la croisée des sites, des hommes et des savoir-faire, les photographies illustrent une image plurielle du pays, où s'affirment à la fois la singularité et la beauté des lieux, leur caractère vivant et innovant, l'attention portée à la préservation et à la qualité du patrimoine, et la rencontre avec l'habitant.



# LA SENSIBILITÉ COMME CHOIX ARTISTIQUE

---

Le parcours de l'exposition s'organise autour d'un parti pris esthétique, liant les images par sensibilité, qu'elles soient chromatiques, lumineuses, de composition, par résonances thématiques ou par jeu de contrastes. Imaginé comme un voyage sensible, il propose une immersion dans 81 dynamiques, qui se conjuguent pour offrir non pas des décors mais des milieux de vie prenant en compte le patrimoine, l'urbain, le social, l'environnement, agréables à vivre et séduisants à parcourir.

À travers sa grande diversité de photographies, l'exposition invite ainsi le grand public à sortir des sentiers battus et à aller vivre des « expériences de découvertes » de patrimoines d'exception, de territoires, de lieux et de savoir-faire inattendus. Révélateur de bijoux méconnus, ce voyage illustre l'exceptionnel tableau dans lequel se retrouvent les quelque 2 000 sites membres= des réseaux regroupés au sein de l'association *France Patrimoines & Territoires d'exception*. Il donne à chacun la possibilité de voir et comprendre leur équilibre fragile au fil du temps.





# LE TÉMOI- GNAGE D'UN TOURISME PLUS RES- PONSABLE

---

Transmettre l'image de la France telle qu'elle est dans la diversité de ses paysages, ses villes et villages, mais aussi à travers ses savoir-faire et sa gastronomie auprès d'une cible locale et internationale, est un des enjeux majeurs de cette exposition.

Le tourisme patrimonial, véritable alternative aux zones de concentration touristique, décline toute une diversité d'offres attractives : paysages naturels de grande beauté, cités historiques à l'architecture remarquable, villages d'une esthétique exceptionnelle, patrimoines culinaires et productions locales de qualité que l'on retrouve sur des marchés animés, découvertes de savoir-faire et des métiers d'art, événements festifs et rencontres inoubliables. Le tourisme patrimonial, par la diversité de ces offres, propose de partager cet art de vivre à la Française, une vie quotidienne issue de siècles de traditions qui se renouvellent dans des environnements culturels et naturels exceptionnels.

Ces patrimoines reconnus sont porteurs d'une part importante de l'image de la France, première destination touristique mondiale grâce à la diversité et à la richesse de ses héritages. C'est pourquoi ces patrimoines méritent d'être valorisés, auprès de tous les publics, à travers une offre de tourisme et de loisirs respectueuse de leur singularité.

Après deux ans d'une crise sanitaire qui a ébranlé l'économie touristique du pays, ce projet s'inscrit dans une démarche de soutien et de relance de l'économie touristique locale. Il permet également d'inventer un nouveau tourisme, durable, insolite, de proximité en désaisonnalisant, et en décentralisant la fréquentation touristique, et en invitant à la redécouverte de destinations oubliées ou méconnues. Ce tourisme choisi contribue ainsi à la préservation et au développement durable des territoires.





# MÉDIATION SONORE

Tendre l'oreille pour être immergé au cœur des patrimoines et territoires d'exception et offrir au grand public une expérience de visite différente...

Telle est l'invitation lancée par l'association en proposant aux visiteurs d'accéder à des contenus sonores immersifs, conçus comme un outil de médiation culturelle. 81 légendes augmentées sont ainsi accessibles au grand public via un QRcode disponible depuis le cartel de chaque photographie.



Ces contenus disponibles en français et en anglais sont également accessibles sur toutes les plateformes d'écoute (Deezer, Spotify, Amazon, Apple, Google, Stitcher, Tunein et Soundcloud), mais aussi sur la chaîne YouTube et le site internet de l'exposition, afin de prolonger l'expérience en ligne. Le visiteur peut ainsi écouter ou réécouter ces podcasts où il veut, quand il veut, avant, pendant ou après sa visite.

Dans cette approche innovante de valorisation numérique des patrimoines, l'expérience sonore donne alors encore plus de résonance et de rayonnement à l'exposition.

⇒ Podcasts disponibles sur <https://soundcloud.com/francepte>



# LES TERRITOIRES EXPOSÉS



  
**LES  
TERRI-  
TOIRES  
EXPOSÉS**

---

**HAUTS DE  
FRANCE**  
*7 photos*



**PNR SCARPE ESCAUT (Nord)**  
© **Grégory Smellinckx**  
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS  
REGIONAUX DE FRANCE



**CAUDRY (Nord) © Pascal Auvé**  
VILLE & METIERS D'ART



**GERBEROY (Oise) © Cyril Preiss**  
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



**PNR CAPS & MARAIS D'OPALE  
(Pas de Calais) © Philippe Hudelles**  
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS  
REGIONAUX DE FRANCE



**LAON (Aisne) © Jordan Beaufrère**  
SITES & CITÉS  
REMARQUABLES DE FRANCE



**PNR DE LAVESNOIS (Nord)**  
© PNRA/Samuel Dhote  
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS  
REGIONAUX DE FRANCE



**LES DEUX CAPS, BLANC-NEZ, GRIS-NEZ  
(Pas de Calais) © Eric Desauois**  
RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



**LES  
TERRI-  
TOIRES  
EXPOSÉS**

---

**ILE DE  
FRANCE**  
*4 photos*



**LA ROCHE-GUYON (Val d'Oise)**  
© Natalia Durango/hemis.fr  
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE  
FRANCE



**PLAINE COMMUNE (Seine Saint-Denis)**  
© Jeanne Frank - Plaine Commune  
SITES & CITÉS  
REMARQUABLES DE FRANCE



**PNR GÂTINAIS FRANCAIS (Essonne)**  
© Marie-Lys Hagenmüller - Arelys Photos  
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS  
REGIONAUX DE FRANCE



**L'ISLE ADAM (Val d'Oise)**  
© François Benedetti  
LES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

  
**LES  
TERRI-  
TOIRES  
EXPOSÉS**

**GRAND  
EST**  
*8 photos*



**TOUL (Meurthe & Moselle)**  
© Vincent Damarin  
PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE



**ERVY-LE-CHÂTEL (Aube)**  
© Olivier GOBERT, Département de  
l'Aube, Studio OG  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



**RÉGION DE GUEBWILLER (Haut-Rhin)**  
© Vincent Schneider  
SITES & CITÉS REMARQUABLES



**RIQUEWIHR (Haut-Rhin)**  
© Jean-Luc Krebs  
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



**PNR DES VOSGES DU NORD  
(Bas-Rhin) © Eric Wilhelmy**  
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS  
REGIONAUX DE FRANCE



**LUNÉVILLE (Meurthe & Moselle)**  
© Vincent Damarin  
PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE



**BACCARAT (Meurthe & Moselle)**  
© Marie Bascou  
VILLE & METIERS D'ART



**LONGWY (Meurthe & Moselle)**  
© Ville de Longwy  
VILLE & METIERS D'ART



**LES  
TERRI-  
TOIRES  
EXPOSÉS**

**NORMANDIE**  
*7 photos*



**LA HAGUE (Manche)**  
© Nour Hachimi, commune de La Hague  
RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



**ÉCOUCHÉ-LES-VALLÉES (Orne)**  
© David Commenchal  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



**LYONS-LA-FÔRET (Eure)**  
© ADT de l'Eure, J.F. Lange  
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



**VILLEDIEU-LES-POÊLES (Manche)**  
© Label Grimace  
VILLE & MÉTIERS D'ART



**HONFLEUR (Calvados)**  
© Les Droners  
PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE



**ELBEUF-SUR-SEINE (Seine-Maritime)**  
© Sylvie Le Trividic  
SITES & CITÉS REMARQUABLES



**FÉCAMP (Seine-Maritime)**  
© François Dugué  
SITES & CITÉS REMARQUABLES



**PNR DES MARAIS DU COTENTIN ET  
DU BESSIN (Manche)** © Patrice Lecarpentier  
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS  
REGIONAUX DE FRANCE



**LES  
TERRI-  
TOIRES  
EXPOSÉS**

---

**BRETAGNE**  
*4 photos*



**VITRÉ (Ille-et-Vilaine)**  
© Max Juillot  
SITES & CITÉS REMARQUABLES



**JOSELIN (Morbihan)**  
© Alexandre Lamoureux  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



**ROCHEFORT-EN-TERRE  
(Morbihan)** © Rudy Burbant  
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



**CHATELAUDREN-PLOUAGAT  
(Côtes d'Armor)** © Emmanuel Berthier  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

---

**BOURGOGNE**  
*3 photos*



**MÂCON (Saône-et-Loire)**  
© Gaël Fontany  
SITES & CITÉS REMARQUABLES



**TONNERRE (Yonne)**  
© Hervé Lenain / hemis.fr  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



**SEMUR-EN-BRIONNAIS  
(Saône-et-Loire)** © Jean-Louis Chauveau  
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

  
**LES  
TERRI-  
TOIRES  
EXPOSÉS**

**PAYS DE  
LA LOIRE**  
*4 photos*



**CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE**  
(Mayenne) © Ville de Château-Gontier-sur -Mayenne  
LES PLUS BEAUX DÉTOURS



**LE CROISIC (Loire Atlantique)**  
© LAD/ A. Lamoureux  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



**PNR DU MARAIS POITEVIN (Vendée)** © PNRMP  
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS  
REGIONAUX DE FRANCE



**ANGERS (Maine-et-Loire)**  
©Sophie Granger  
SITES & CITÉS REMARQUABLES

**RÉGION  
SUD - PACA**  
*3 photos*



**SERRES (Hautes Alpes)**  
© Patrick Domeyne / Agence de  
Développement des Hautes-Alpes  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



**BIOT (Alpes Maritimes)**  
© Ville de Biot  
VILLE & METIERS D'ART



**PNR DE LA SAINTE-BAUME**  
© Georges Flayols (Var)  
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS  
REGIONAUX DE FRANCE



**LES  
TERRI-  
TOIRES  
EXPOSÉS**

**NOUVELLE  
AQUITAINE**  
*9 photos*



**LA RÉOLE (Gironde)**  
© Christophe Gardner  
SITES & CITÉS REMARQUABLES



**MELLE (Deux-Sèvres)**  
© Pascal Baudry  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



**AUBUSSON (Creuse)**  
© Aubusson Felletin Tourisme  
VILLE & METIERS D'ART



**MONFLANQUIN (Lot-et-Garonne)**  
© Antoine Dominique  
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



**JONZAC (Charente-Maritime)**  
© Antoine Dominique  
PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE



**PNR DES LANDES DE GASCOGNE (Gironde)**  
© Hervé Lenain / hemis.fr  
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE

**BAYONNE (Pyrénées Atlantique)**  
© Mathieu Prat  
SITES & CITÉS REMARQUABLES



**SARLAT (Dordogne)**  
© Gareth Kirkland  
PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE



**MARAIS DE BROUAGE (Charente-Maritime)**  
© Hiers-Brouage Image Club  
RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



**VALLÉE DE LA VÈZÈRE (Dordogne)**  
© Jules Bloseur Explore le Monde  
RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



**LES  
TERRI-  
TOIRES  
EXPOSÉS**

---

**CENTRE  
VAL DE  
LOIRE**  
*5 photos*



**YÈVRE-LE-CHÂTEL (Loiret)**  
© **Thierry Bougot**  
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



**MONTARGIS (Loiret)**  
© **Georges et Hugot**  
PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE



**CHARTRES (Eure-et-Loire)**  
© **Studio Martino**  
VILLE & METIERS D'ART



**LOCHES (Indre-et-Loire)**  
© **Léonard de Serres**  
PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE



**AUBIGNY-SUR-NÈRE (Cher)**  
© **Piranga Vibes Photographers**  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



**LES  
TERRI-  
TOIRES  
EXPOSÉS**

**AUVERGNE  
RHÔNE  
ALPES**  
*9 photos*



**YVOIRE (Haute-Savoie)**  
© Mairie d'Yvoire  
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



**BLESLE (Haute-Loire)**  
© Philippe Gilibert  
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



**LE GRAND  
CHAMBÉRY**  
(Haute-Savoie)  
© Christine Haas  
SITES & CITÉS  
REMARQUABLES



**ARVEN D'ORGNAC (Ardèche)**  
© Ludovic Frémondrière  
RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



**CHAÎNE DES PUYs**  
(Puy-de-Dôme) © Jody Way  
RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



**CREST (Drôme)**  
(Puy-de-Dôme) © Florent Debaud  
PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE



**GORGES DE L'ARDÈCHE (Ardèche)**  
© Matthieu Dupont  
RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



**MURAT (Cantal)**  
© Gilles Chabrier  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



**THIERS (Cantal)**  
© Félix de Malleray  
VILLE & MÉTIERS D'ART



# LES TERRI- TOIRES EXPOSÉS

## OCCITANIE *10 photos*



**FIGEAC (Lot) © Florent Debaud**  
SITES & CITÉS REMARQUABLES



**PNR DE LA NARBONNAISE (Aude)**  
© Benjamin Mourot  
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS  
REGIONAUX DE FRANCE



**REVEL (Haute-Garonne)**  
© Jean-Luc Sarda  
VILLE & MÉTIERS D'ART



**VÉNÉJAN (Gard) © Jérôme Buigues**  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



**CANAL DU MIDI (Hérault)**  
© Sandra Bérénice Michel  
RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



**GORGES DE L'HÉRAULT (Hérault)**  
© Hervé Leclair\_Aspheries  
RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

**PONT-SAINT-  
-ESPRIT (Gard)**  
© Eddy Termini  
SITES & CITÉS  
REMARQUABLES



**BELCASTEL (Aveyron)**  
© Gilles Tordjeman  
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



**MILLAU (Aveyron)**  
© Olivier Saillant  
VILLE & MÉTIERS D'ART



**SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE  
(Gard) © Fabien Jinho Guiraud**  
VILLE & MÉTIERS D'ART



**LES  
TERRI-  
TOIRES  
EXPOSÉS**

---

**CORSE**  
*2 photos*



**CORBARA (Haute-Corse)**  
© Olivier Sanchez/ Crystal Pictures  
SITES & CITÉS REMARQUABLES



**CONCA D'ORU (Haute-Corse)**  
© Armand Luciani  
RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

---

**OUTRE-MER**  
*2 photos*



**SAINT-LAURENT-DU-MARONI (Guyane)**  
© Ville de Saint-Laurent du Maroni  
SITES & CITÉS REMARQUABLES

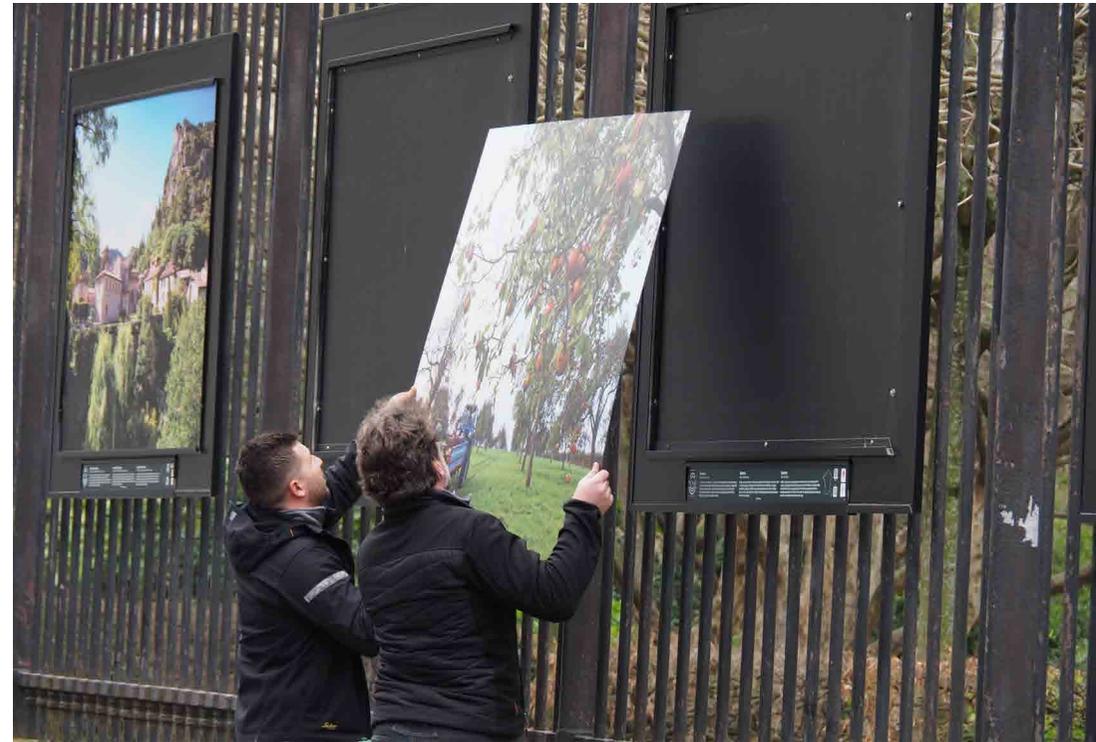


**SAINT-PIERRE DE LA MARTINIQUE  
(Martinique) © Gaspard Ferraty**  
SITES & CITÉS REMARQUABLES



# CIRCULATION DE L'EXPOSITION

---

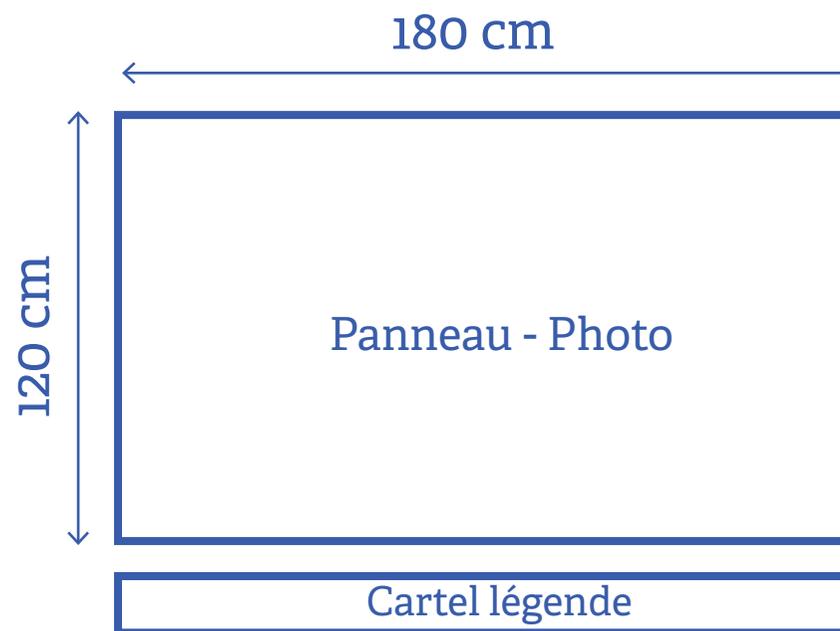




# CARACTER- ISTIQUE TECHNIQUES

---

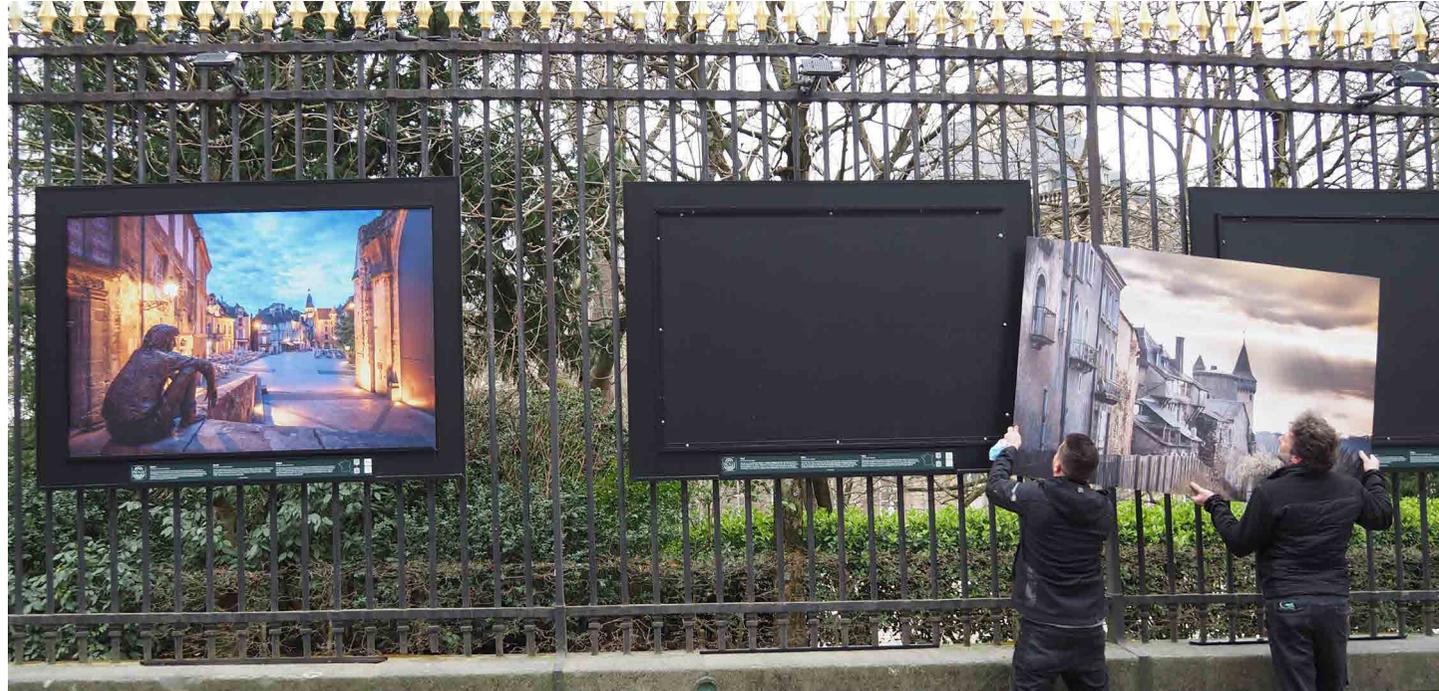
Nombre total de panneau : 83  
Format panneau : 180 x 120 cm  
Poid d'un panneau : X kg  
Cartels légende : 120 x 10 cm  
Volume de stockage : X M2





# EMPRUNTER L'EXPOSITION

L'emprunt de l'exposition est au frais de la ville ou de l'organisme qui souhaite exposer.



## COMMENT CA MARCHE ?

1/ **Prise de contact** avec France. Patrimoines & Territoires d'exception.  
Sélection des photographies.

2/ Mise en relation avec Art & the City en ce qui concerne la manutention.  
Compter un **coût de 2 034€ TTC** (état des lieux des tirages, fabrication et fourniture d'une caisse bois, sortie de stocks)

3/ **Choix d'un transporteur** (Art & the City ou autre)  
Si le choix se porte sur Art & the City, le coût est à déterminer selon l'adresse précise de livraison.

4/ **Signature d'une convention** de prêt de l'exposition avec France. Patrimoines & Territoires d'exception.



# RÉ-ÉDITER L'EXPOSITION

La réédition de l'exposition est aux frais de la ville ou de l'organisme qui souhaite l'exposer.



## COMMENT CA MARCHE ?

1/ **Prise de contact** avec France. Patrimoines & Territoires d'exception.

Sélection entre le résumé de l'exposition ou des photographies appartenant à une même thématique (cf page 25).

Transfert de contenus (fichiers HD, textes et QR Codes ) sécurisé et simple via un lien de téléchargement.

2/ **Signature d'une convention** de prêt de l'exposition avec France. Patrimoines & Territoires d'exception.



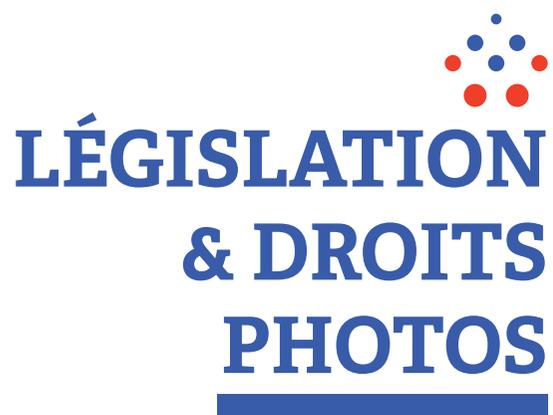
# LES DIFFÉRENTS FORMATS D'EXPOSITION



## COMMENT CA MARCHE ?

L'association France. Patrimoines & Territoires d'exception propose différents formats d'exposition. L'espace d'exposition aura le choix entre :

- L'exposition principale de 81 panneaux.
- La version de 30 panneaux résumant l'exposition (voir annexe).
- Quatre expositions thématiques de 30 panneaux (voir annexe).
- Une sélection personnalisée de panneaux.



# LÉGISLATION & DROITS PHOTOS

Les droits d'exploitation cédés à l'Association par la collectivité exposante comprennent **les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation et d'utilisation secondaire** selon les modalités ci-après.

Il est rappelé que la Photographie sera exploitée **dans le cadre d'une exposition gratuite, et sans aucune visée commerciale.**

## Le droit de reproduction comporte notamment :

- a) Le droit de fixer, faire fixer, reproduire, faire reproduire, enregistrer, de faire enregistrer les images en noir et blanc ou en couleurs de tout ou partie de la Photographie, et ce :
- Par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour : notamment graphiques, mécaniques, chimiques, magnétiques, électroniques, informatiques, analogiques, numériques, holographiques, scanographiques, etc.,
  - Sur tous supports connus ou inconnus à ce jour : notamment papier, carton, textile, métal, plastique, écran, magnétiques, pellicule, film, vidéogrammes et/ou vidéodisques, interactifs ou non, CDI, CD/DVD-Rom, DVD, CDV, Blu-Ray Disc, disques numériques, disques durs, clés USB, memory cards, mémoires flash, SD Cards et assimilées,
  - En tous formats, en utilisant tous rapports de cadrages, notamment afin de permettre l'impression sur panneau de 180x120.

En particulier, il est précisé que parmi les supports sur lesquels la Photographie pourra être reproduite figurent : les affiches, cartons d'invitation, plaquettes, flyers, cartes géographiques, adhésifs, catalogues, brochures, dépliants et autres supports de médiation, billets d'entrée, guides de visites, communiqués et dossiers de presse, dossiers pédagogiques, panneaux d'information, cartels d'exposition, journaux, magazines, bannières et gifs.

- b) Le droit de mettre ou faire mettre en circulation et exploiter ou faire exploiter, sur tous supports tels que précisés au a) ci-dessus, par tous réseaux de communication électronique et/ou de radiocommunication fixes et/ou mobiles et, plus généralement, par tous moyens de mise à disposition auprès du public existants ou à venir, tout ou partie de la Photographie ;

Parmi ces réseaux figurent, notamment :

- Les sites Internet de la Collectivité, des Partenaires, des membres de l'Association, [rajouter éventuellement l'Association si elle envisage un site Internet] ainsi que du Jardin du Luxembourg,
- Les réseaux sociaux de la Collectivité, des Partenaires, de l'Association, des membres de l'Association ainsi que du Jardin du Luxembourg,
- Les applications mobiles de la Collectivité, de ses Partenaires, de l'Association, des membres de l'Association ainsi que du Jardin du Luxembourg,
- Les médias numériques (tels que les sites Internet d'actualité ou relatifs à l'art).

- c) Le droit de numériser, moduler, compresser et décompresser, digitaliser ou reproduire la Photographie ainsi que de la stocker, en vue de son transfert ou sa diffusion sur tous supports et par tous modes et procédés technologiques.

## Le droit de représentation comporte notamment :

- a) Le droit de représenter ou faire représenter la Photographie au public en intégralité ou partiellement, par tout mode de communication existant ou à découvrir, par fil ou sans fil, notamment par radiodiffusion et télédiffusion, par tout réseau de communication électronique et de radiocommunication fixes et/ou mobiles (dont Internet, Intranet, téléphonie, etc.), publics ou privés, gratuits ou payants ;

- b) Le droit de représenter ou faire représenter la Photographie publiquement, en intégralité ou partiellement ;

- c) Le droit d'autoriser la présentation publique de la Photographie sur les Grilles du Jardin du Luxembourg et dans les espaces publics des Partenaires.



# LÉGISLATION & DROITS PHOTOS

*SUITE*

## **Le droit d'adaptation comporte notamment :**

- a) Le droit d'adapter la Photographie en vue d'une exploitation en ligne ;
- b) Le droit d'adapter la Photographie sur tout nouveau support, de quelque nature que ce soit, et inconnu à ce jour, mais qui viendrait à être découvert pendant la durée du présent contrat ;
- c) Le droit de retoucher et/ou modifier les fichiers numériques livrés, notamment pour des besoins de précision à l'égard de la Photographie originale, ce qui pourra inclure des corrections de couleurs, des enlèvements de poussières, la mise en valeur ou la préservation de détails et toutes corrections rendues nécessaires par la saisie numérique ;
- d) Le droit d'utiliser tous procédés en vue de la représentation ou la reproduction numérisée de tout ou partie de la Photographie, sur un mode linéaire ou interactif, permettant la reconstitution intégrale de la Photographie ou par fragments, seules ou intégrées à d'autres éléments audiovisuels, informatiques, télématiques ou tout autre élément quels qu'en soient la forme et le contenu. À cette fin, sont autorisés tout compactage, compression ou autres techniques nécessaires à la numérisation de la Photographie, à son stockage, à son transfert et à son exploitation en raison d'éventuelles altérations provoquées par les opérations de compression ou par des techniques similaires ;
- e) Le droit d'adapter la Photographie en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une œuvre multimédia ;
- f) Le droit d'adapter tout ou partie de la Photographie en vue de la réalisation d'un teaser.

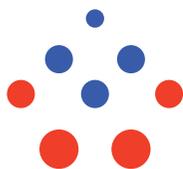
## **Les droits secondaires comportent notamment :**

- a) La promotion de la Photographie et des activités de la Collectivité, de l'Association, des membres de l'Association, des Partenaires ainsi que du Jardin du Luxembourg, dans tous médias, notamment : télévision, presse, Internet (y compris réseaux sociaux, expositions virtuelles et matérielles, applications mobiles), catalogue d'exposition, cartes postales, cartons d'invitation, affiches, banderoles, dépliants ;
- b) La communication de la Collectivité, de l'Association, des membres de l'Association, des Partenaires ainsi que du Jardin du Luxembourg, dans tous médias, notamment : télévision, presse, Internet, affiches ;
- c) Le droit de synchroniser et/ou de faire synchroniser la Photographie avec toutes compositions musicales, sons, effets sonores, avec ou sans paroles, originales et/ou préexistantes ;
- d) Le droit de compiler ou d'intégrer la reproduction de la Photographie dans une ou plusieurs bases de données et/ou toute banque d'extraits d'images.



# A PROPOS





# FRANCE. PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION

---

*France. Patrimoines & Territoires d'exception* associe ainsi le patrimoine (bâti, naturel, immatériel...) à des notions d'excellence, de qualité, de modernité de préservation et de gestion durable, d'accueil, de lien avec des territoires habités et vivants et répond à de nombreux critères d'offre.

Elle fédère les labels à l'échelle nationale pour mieux rayonner au national et à l'étranger, les rendre plus opérationnels en termes d'image et définir une offre permettant un tourisme équilibré sur l'ensemble du territoire.

En octobre 2019, sous l'impulsion de **Martin Malvy**, Président de *Sites & Cités remarquables de France*, sept réseaux de villes et territoires patrimoniaux, ruraux et urbains, ont décidé de se réunir sous une bannière commune.

Parmi eux :

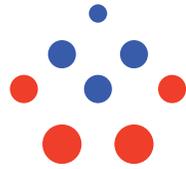
- la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France
- les Plus Beaux Détours de France
- les Plus Beaux Villages de France®
- les Petites Cités de Caractère® de France
- le Réseau des Grands Sites de France
- les Sites & Cités remarquables de France
- Ville et Métiers d'Art

L'union de ces réseaux vise à renforcer et coordonner les actions de promotion des labels en matière de patrimoine et d'art de vivre.

C'est aussi l'occasion de présenter des destinations d'excellence, d'image de marque pour le tourisme français, par l'accueil et la découverte de destinations « *patrimoines naturels et culturels* », pour tous, au sein des territoires patrimoniaux.

Ce positionnement répond à une stratégie de développement durable au sein de ces réseaux de territoires, appuyée sur des démarches ambitieuses et des solutions innovantes.

L'exposition présentée par le Sénat sur les grilles du Jardin du Luxembourg symbolise l'union des sept réseaux et marque aussi le bel accomplissement de leur coopération.



# LES 7 RÉSEAUX FONDATEURS

---

## LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

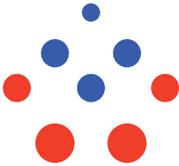


**Les Parcs Naturels Régionaux de France** ont pour vocation d'assurer un développement économique et social de leur territoire, tout en préservant et valorisant les patrimoines naturels, culturels et paysagers. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire.

Les Parcs sont des territoires habités reconnus à l'échelle nationale pour leurs richesses patrimoniales. Ils sont créés sur décret du Premier ministre, mais sont issus d'une volonté locale. C'est aussi une marque nationale, propriété de l'État.

La Fédération regroupe des espaces ouverts sans pouvoir réglementaire. C'est pourquoi, on y pratique, peut-être plus qu'ailleurs, la concertation. Convaincre plutôt que contraindre est l'état d'esprit qui guide la rédaction de la charte qui engage autour d'un projet de territoire, les communes membres, les collectivités territoriales et l'État. Cette charte est renouvelée tous les 15 ans. La France compte aujourd'hui 58 Parcs naturels régionaux, 2 ont été labellisés en 2021. Ils représentent plus de 4 900 communes, 4,4 millions d'habitants et près de 9,5 millions d'hectares (soit 19,1 % du territoire) et plus de 2 250 agents y travaillent.

[www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)



# LES 7 RÉSEAUX FONDATEURS

---

## LES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE



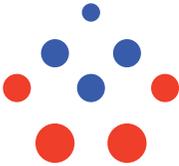
C'est à la fin de l'année 1998, à l'initiative de M. Jean-Jacques Descamps et de la ville de Loches, que 32 petites villes se sont regroupées pour constituer ce réseau des Plus Beaux Détours de France. Il s'agissait alors de proposer une offre touristique cohérente permettant de découvrir la diversité du territoire français, notamment en sachant s'éloigner des grands axes de communication. Aujourd'hui, le réseau regroupe 107 communes réparties dans toutes les régions de France métropolitaine et dans 72 départements.

Ces petites villes obéissent à un cahier des charges spécifique et sont auditées tous les 4 ans. Elles font aussi l'objet d'une diffusion des bonnes pratiques entre les membres du réseau. Plus qu'un label, la marque

« Plus Beaux Détours » est une appellation contrôlée qui s'efforce de garantir au visiteur que le détour en vaut la peine.

Si ces jolies petites villes sont bien évidemment diverses dans ce qu'elles offrent à découvrir, elles présentent des caractéristiques communes qui font la cohérence du réseau : nombre d'habitants compris entre 2 000 et 20 000, intérêt du patrimoine tant architectural qu'immatériel, animation de la cité, identité artisanale et gastronomique, capacité d'accueil, dynamique de développement et d'aménagement,...

[www.plusbeauxdetours.com](http://www.plusbeauxdetours.com)



# LES 7 RÉSEAUX FONDATEURS

---

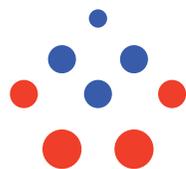
## LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



Depuis leur création en 1982, **Les Plus Beaux Villages de France®** ont ancré leur stratégie dans un cercle vertueux : préserver et valoriser le patrimoine de ces lieux d'exception pour accroître leur notoriété et susciter un développement économique harmonieux, respectueux des habitants et de leur cadre de vie. Aujourd'hui, le réseau regroupe 164 villages répartis dans 14 régions et 70 départements. Ils sont rigoureusement sélectionnés sur la base de trente critères mesurant leur qualité patrimoniale, architecturale, environnementale ainsi que leurs efforts de mise en valeur. Cette exigence de qualité contribue à la crédibilité et à la notoriété du label dont les bénéfices ne sauraient se résumer à l'accroissement de l'activité touristique ou encore à une visibilité nationale voire internationale.

Sensibiliser habitants et pouvoirs locaux à la richesse de leur patrimoine, attirer de nouveaux actifs, maintenir une activité économique tout au long de l'année constituent autant d'enjeux auxquels le classement parmi Les Plus Beaux Villages de France® contribue à répondre. À l'origine du concept, l'association française a suscité l'intérêt d'autres pays soucieux de préserver leur patrimoine rural. Sur son modèle, des réseaux se sont ainsi créés en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. La fédération des « Plus Beaux Villages de la Terre » les regroupe depuis 2012.

[www.les-plus-beaux-villages-de-france.org](http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org)



# LES 7 RÉSEAUX FONDATEURS

---

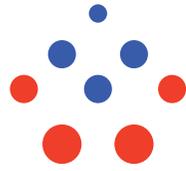
PETITES  
CITÉS DE  
CARACTÈRE®



**Petites Cités de Caractère®** est né au milieu des années 70 d'une volonté de ne pas voir disparaître le riche patrimoine de petites villes historiques. Implantées dans des sites d'exception, ces cités ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France. L'objet de Petites Cités de Caractère® est de valoriser ces communes atypiques, entre urbanité et ruralité : à la fois rurales par leur implantation et leur population limitée – communes de moins de 6 000 habitants – et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

Répondant à une charte de qualité exigeante, les Petites Cités de Caractère® sont aujourd'hui plus de 230 communes en France. Le réseau accompagne ces cités à valoriser leur unicité, à placer leur patrimoine au coeur de leur attractivité, de la qualité de leur cadre de vie, construisant ainsi de (petites) villes de demain, contemporaines, durables, attractives et accueillantes. Il est aussi un projet touristique, une invitation à la découverte d'une cité, à la rencontre avec ses patrimoines, son architecture et ses habitants. Avec une approche très inclusive, une double promesse est faite au visiteur : une expérience de tourisme culturel et durable, et une immersion, le temps d'une visite, dans cet art de vivre à la Française, baigné de culture et de patrimoines.

[www.petitescitesdecaractere.com](http://www.petitescitesdecaractere.com)



# LES 7 RÉSEAUX FONDATEURS

---

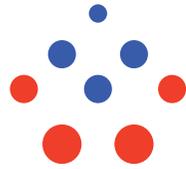
## LE RÉSEAU DES GRANDS SITES



La Vallée de la Vézère, les Gorges de l'Hérault, le Puy de Dôme et la Chaîne des Puys... **Les Grands Sites de France** sont des sites protégés, connus de tous pour la beauté de leurs paysages. Territoires vivants, ils sont engagés dans une démarche exigeante portée par les habitants et les collectivités locales : préserver des sites fragiles très attractifs, tout en permettant à chaque visiteur de prendre le temps de la découverte et de vivre une expérience sensible des lieux.

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble 50 collectivités locales. Ses membres sont engagés dans la politique nationale des Grands Sites de France, portée par le ministère en charge de l'Environnement. Ils conduisent des projets de territoire pour concilier la préservation des paysages, de la biodiversité et du cadre de vie des habitants avec un développement local harmonieux. Ils développent des démarches de tourisme durable visant l'excellence de l'accueil dans des sites réhabilités où la pression touristique est maîtrisée de façon à favoriser l'expérience singulière du visiteur et le rayonnement du site sur son territoire. Les 21 Grands Sites de France labellisés et les 28 Grands Sites de France en projet sont présents dans 12 régions et 43 départements, accueillent chaque année plus de 38 millions de visiteurs et concernent 12 millions d'habitants.

[www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)



# LES 7 RÉSEAUX FONDATEURS

---

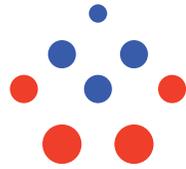
## SITES & CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE



**Sites & Cités remarquables de France**, « l' Association Ville et Pays d'art et d'histoire et des sites patrimoniaux remarquables » constitue un réseau de 300 villes et territoires, soit près de 2 000 communes et 14 millions d'habitants en métropole et outre-mer, porteurs d'un projet de développement s'appuyant sur leurs patrimoines. Créée il y a 20 ans, l'association promeut une vision large et décloisonnée du patrimoine, intégrant pleinement la qualité urbaine, l'urbanisme, le logement, le développement économique et touristique, social et culturel. Lieu d'échanges pour les élus et techniciens sur les politiques liées au patrimoine et à la revitalisation des centres anciens, outil de mise en réseau au niveau national et international, de formations et d'informations, elle est un interlocuteur référent sur les questions patrimoniales auprès des instances nationales, régionales et locales.

Le réseau inscrit son action sur toute la chaîne du patrimoine de la reconquête des coeurs de ville à l'habitat, des espaces publics à l'économie touristique. Avec, ses collectivités membres reconnues par le ministère de la Culture, labellisées ou classées, l'Association organise des groupes de travail, capitalise les expériences. Elle accompagne ses membres dans leurs projets et s'engage dans la valorisation des patrimoines pour développer le tourisme de proximité.

[www.sites-cites.fr](http://www.sites-cites.fr)



# LES 7 RÉSEAUX FONDATEURS

---

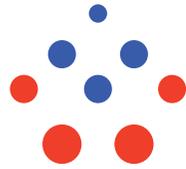
VILLE &  
MÉTIER  
D'ART



Créé en 1992 à l'initiative d'élus locaux, le réseau **Ville et Métiers d'Art** regroupe 94 collectivités (intercommunalités, villes moyennes ou petites communes) qui partagent la même politique : favoriser le développement et la transmission de savoir-faire d'exception. Elles s'engagent donc à développer et à promouvoir l'artisanat d'art sur leur territoire. Situés au carrefour de l'économie et de la culture, les métiers d'art sont marqués par la très grande diversité de leur champ d'activité (arts du feu, textile, bois, facture instrumentale, restauration du patrimoine bâti...) et de leur profil économique et juridique (artisans, artistes libres, EPV, manufactures telles que Baccarat). Toutefois, un dénominateur commun réunit ces 281 métiers : l'excellence des savoir-faire et la présence d'emplois de haute qualification.

Sont membres de l'association, les collectivités titulaires du label « Ville et Métiers d'Art » attribué pour 5 ans, suite à une candidature, examinée par des experts indépendants. Conscientes du potentiel des métiers d'art pour l'animation économique, touristique, culturelle de leur territoire, les villes labellisées s'engagent, entre autres, à favoriser l'installation d'artisans d'art, développer le tourisme culturel (circuits à thèmes, boutiques éphémères, itinéraires de découverte, ...) et accompagner les actions de formation.

[www.vma.asso.fr](http://www.vma.asso.fr)



# LES 7 RÉSEAUX FONDATEURS

---

## GOUVERNANCE

**Président : Martin Malvy – Président de Sites & Cités Remarquables de France**

**Vice-Présidente et trésorière : Françoise Gatel – Présidente de Petites Cités de Caractère® de France**

**Vice-Président : Alain Di Stefano – Président des Plus Beaux Villages de France®**

**Vice-Président : Michaël Weber – Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France**

**Vice-Président : Louis Villaret – Président du Réseau des Grands Sites de France**

**Vice-Président : Hervé Mariton – Président des Plus Beaux Détours de France**

**Vice-Président : Philippe Huppé – Président de Ville & Métiers d'Art**

**Soline Archambault – Directrice du Réseau des Grands Sites de France**

**Pascal Bernard – Directeur des Plus Beaux Villages de France®**

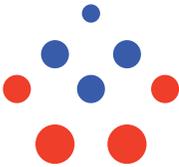
**Eric Brua – Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France**

**Xavier Louy – Directeur des Plus Beaux Détours de France**

**Laurent Mazurier – Directeur des Petites Cités de Caractère® de France**

**Marylise Ortiz – Directrice de Sites & Cités Remarquables de France**

**Christophe Poissonnier – Directeur de Ville & Métiers d'Art**



# LES 7 RÉSEAUX FONDATEURS

---

## LES PARTENAIRES PRIVÉS



Entreprise d'utilité publique, implantée au cœur des territoires, acteur déterminé de la transition écologique, le Groupe SNCF encourage une forme de tourisme durable grâce au déplacement décarboné que représente le train et contribue ainsi au développement de l'économie touristique de notre pays. Les différentes composantes du Groupe SNCF coordonnent leurs actions pour ancrer l'offre de mobilité dans la vie des territoires desservis, promouvoir le patrimoine et développer l'attractivité des régions.



**LA POSTE**

La Poste, acteur de proximité, présente pour tous, et tous les jours, est fière d'être partenaire de l'exposition «France, Patrimoines et Territoires d'exception» pour valoriser symboliquement 81 cadres de vie d'une France à la fois plurielle, singulière et ambitieuse. En défendant l'attractivité de ces territoires, en encourageant l'équilibre entre développement touristique et préservation des sites, en traitant les enjeux de transition écologique et énergétique et en agissant aux côtés des habitants, des élus et des acteurs économiques locaux, l'association exprime et défend des valeurs communes avec La Poste au service du bien commun.

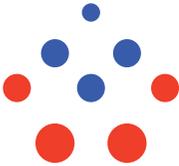


Filiale de SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions est la spécialiste de la gare, de la conception à l'exploitation, en passant par la commercialisation. Son ambition stratégique consiste à donner envie de gare pour donner envie de train. Avec ses 3 000 gares françaises, SNCF Gares & Connexions s'engage pour ses 10 millions de voyageurs et visiteurs quotidiens à constamment améliorer la qualité de l'exploitation, inventer de nouveaux services et moderniser son patrimoine. Née de la conviction que les gares sont des lieux de vie à part entière, elle enrichit ces « villages urbains » afin de contribuer à la diffusion de la culture auprès de tous les publics. Chaque année plus de 150 expositions, interventions et manifestations artistiques sont ainsi conçues sur mesure pour les gares sur l'ensemble du territoire français en partenariat avec les plus grandes institutions culturelles, nationales ou locales.

Pour en savoir plus : [www.garesetconnexions.sncf](http://www.garesetconnexions.sncf)



Le groupe EDF est reconnu comme un acteur essentiel de la dynamique des territoires et développe depuis 2013 des actions de valorisation des patrimoines aux côtés de Sites et Cités remarquables de France. Deuxième entreprise de France la plus visitée, EDF accueille chaque année plus de 425 000 visiteurs pour leur faire découvrir les secrets de la production d'électricité ainsi que ses enjeux liés à la lutte contre le réchauffement climatique



# LES 7 RÉSEAUX FONDATEURS

---

## LES RÉGIONS PARTENAIRES



La région Centre - Val de Loire est un élixir de trésors paysagers de notre pays et la rencontre exceptionnelle de ses patrimoines naturels et historiques. Châteaux grandioses au bord de la Loire sauvage, cathédrales majestueuses et villes paresseuses au long de canaux, citadelles ou villages perchés, chaque saison révèle sous de nouvelles couleurs l'harmonie de ses parcs naturels, ses étangs, ses cours d'eau et ses villages



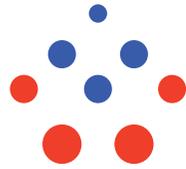
Cette exposition constitue une illustration saisissante de la force et de la richesse du patrimoine d'Occitanie. Elle invite à la découverte sensible de ses parcs naturels régionaux, de ses plus beaux monuments et villages et de ses métiers d'Art intemporels, tous réunis au sein de la collection des grands sites d'Occitanie. Alors laissez-vous transporter... et belles découvertes patrimoniales à toutes et tous !



Du Mont Saint-Michel aux Plages du Débarquement, des Vikings aux villes reconstruites, des falaises de la Côte d'Albâtre aux forêts de l'Orne, la Normandie offre aux visiteurs une multitude de richesses que la Région Normandie s'efforce de préserver et de valoriser afin de les partager avec le plus grand nombre.



En bord de ville, au bord de l'eau, le patrimoine des Pays de la Loire témoigne de la richesse de son histoire, de la diversité et de la beauté de ses paysages. Il s'inscrit dans l'héritage du génie d'hommes et de femmes qui ont façonné les pierres, érigé les édifices et bâti les cités qui ont dessiné les Pays de la Loire au fil des siècles. Ces trésors sont aujourd'hui de formidables atouts de rayonnement qui contribuent à son attractivité.



# LES 7 RÉSEAUX FONDATEURS

---

PRODUCTION DE  
L'EXPOSITION

Cette exposition a été réalisée par :

## **COMMISSARIAT**

Florence Guionneau-Joie / Art Expo  
assistée de Laétitia Marie-Deiss

## **COORDINATION**

Mélanie Coutinho / France. Patrimoines & Territoires d'exception

## **GRAPHISME**

Igor Devernay / Graphica

## **PRODUCTION EXECUTIVE**

Guillaume Knerr / Arts & the City

## **MÉDIATION SONORE**

Création de contenus : UPintown

Production et post-production : Plissken

Enregistrement : VOA Paris-Miami

Voix-off française : Julien

Voix-off anglaise : Dominique



# FRANCE. PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION

---

CONTACT

**Mélanie COUTINHO**

*Coordination France. Patrimoines &  
Territoires d'exception*

[m.coutinho@sites-cites.fr](mailto:m.coutinho@sites-cites.fr)

09 72 49 97 06